



Le Rapide

De la Beauvillage

Municipalité de Saint-Gilles

Vendredi, le 20 septembre 2024

AVIS PUBLIC

Rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025

Troisième exercice - Année 2025

À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Gilles, avis public est donné par le soussigné greffier-trésorier, conformément aux dispositions des articles 73 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ., c. F-2.1) :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière des années 2023-2024-2025 de la Municipalité de Saint-Gilles sera, en 2025, en vigueur pour son troisième exercice financier, et qu'un état de sa mise à jour a été déposé à mon bureau le 16 septembre dernier (2024);

QUE toute personne peut en prendre connaissance, à mon bureau, au 165, rue O'Hurley, à Saint-Gilles, au Québec (QC), où le code postal est G0S 2P0, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 00 et le vendredi de de 8 h 30 à 12 h;

QUE toute personne qui a un intérêt à présenter une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de ladite loi, contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à une unité d'évaluation, dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la M.R.C. de Lotbinière, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu notamment des articles pertinents de la *Loi sur la fiscalité municipale* (précitée).

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'endroit suivant :

M.R.C. de Lotbinière
6375, rue Garneau
Ste-Croix (QC) G0S 2H0

- Être présentée sur le formulaire prescrit à cette fin disponible à l'endroit ci-dessus indiqué; Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Gilles, au Québec, ce 20 septembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raynald Martel', is written over a horizontal line.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023,
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET DES AUTRES DOCUMENTS CONNEXES EXIGÉS

AVIS public est donné par le soussigné greffier-trésorier de la municipalité :

QUE, le rapport financier 2023, le rapport du vérificateur externe le concernant ainsi que les autres documents connexes exigés par la loi seront déposés lors de la session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, en date du 21 octobre 2024;

Cet avis public est donné conformément aux dispositions des articles 176.1 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

DONNÉ à Saint-Gilles, au Québec, ce 20 septembre 2024



Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier

ATTENTION / FERMETURE DU SITE AVEC DÉPÔTS (BRANCHES, PNEUS, RÉSIDUS VERTS)

Veuillez prendre note que le site avec dépôts à branches, à pneus et à résidus verts au bout de la rue des Industries est dorénavant fermé en raison du manque de ressources pour la disposition des matières.



FERMÉ

Pour disposer de vos différents matériaux ou encombrants, voici les coordonnées dont vous aurez besoin :

RECYC-LAV : Pour les encombrants : 418 881-0084

**Conteneurs à résidus verts derrière le centre Récréatif :
1530, rue de l'Aréna, Saint-Gilles**

Écocentres de la MRC de Lotbinière :

<https://www.mrclopbiniere.org/services-aux-citoyens/environnement-et-gestion-des-matieres-residuelles/ecocentres/>

Centre d'enfouissement de la MRC de Lotbinière : 1450, rang Pointe-du-Jour à Saint-Flavien (Tél. 418-728-5554)

<https://www.mrclopbiniere.org/services-aux-citoyens/environnement-et-gestion-des-matieres-residuelles/lieu-denfouissement/>

www.st-gilles.qc.ca

Pour retrouver toutes les informations nécessaires !